Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20260331-D20260315-DE

2026 -
Registre des délibérations

MAIRIE DE DOMALAIN
(Ille et Vilaine)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 31 mars 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19
Date de la convocation		
26 mars 2026		
AFFICHAGE/ PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
1er Avril 2026		
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

L'an deux mil vingt-six, le trente-et-un mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMALAIN s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur BODIN Alexandre, Maire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux, le vingt-six mars 2026.

Présents : BODIN Alexandre, SUBIRY Delphine, MOREAU Sylvain, MENEUST Marie, SUBIRY Jean-Yves, DUFLOS Béatrice, PANETIER Pascal, SARTONI Justine, CHEVRIER Denis, RESTIF Isabelle, JEANNE Quentin, FAUCHEUX David, GUERAULT Maggy, DÉSILLE Julien, HERVOUET Sylvie, TOUCHET Maxime, SOREL Marie

Absents excusés ayant donné procuration : DZIEDZIC Ollivier Pouvoir à JEANNE Quentin, BOUGÈRES Amandine Pouvoir à MENEUST Marie.
Absents excusés : Néant

Absents : Néant
Secrétaire de séance : DUFLOS Béatrice

20260315 Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Le Maire, expose :
Le Conseil Municipal est invité à nommer les membres de la commission d'appel d'offres qui doit comprendre, pour une commune de moins de 3 500 habitants, le maire ou son représentant et trois membres élus par le conseil. (3 titulaires et 3 suppléants).

Il propose que la Commission qui sera désignée sera compétente pour tous les appels d'offres qui auront lieu jusqu'à la fin de ce mandat, ainsi que pour toutes les consultations en procédure adaptée pour laquelle elle prendra la dénomination de **Commission M.A.P.A. (Marché À Procédure Adaptée)**

Il précise que cette désignation par scrutin de liste : 1 Liste de 3 titulaires et 1 Liste de 3 suppléants.

Candidats à l'élection :

Liste 1 : Membres titulaires	Liste 1 : Membres suppléants
MENEUST Marie	RESTIF Isabelle
JEANNE Quentin	GUERAULT Maggy
PANETIER Pascal	TOUCHET Maxime

Le conseil municipal a décidé de procéder au vote à main levée.

➢ **DECISION :**

Le Conseil Municipal après vote, décide à l'unanimité des votants de :

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes le : 1er avril 2026
et publication et/ou notification le : 1er avril 2026

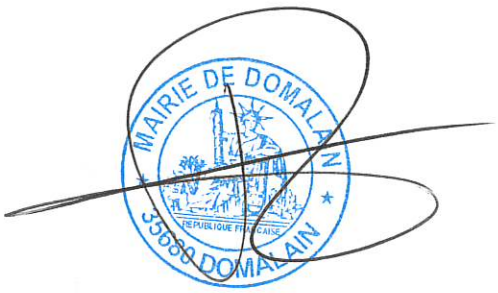
Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20260331-D20260315-DE

-**Proclamer** élus, les membres de la commission d'appel d'offre telle que désignée ci-dessus.

A l'unanimité (pour : 19 ; contre : 00 ; abstention : 00)

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme,
En mairie, le 1er avril 2026
Le Maire, M. BODIN Alexandre



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes le : 1er avril 2026
et publication et/ou notification le : 1er avril 2026